



**HAL**  
open science

**”De la ’belle question’ à la démarche cartésienne de l’Egalité des deux Sexes: La Spécificité novatrice des idées préfémnistes de Poulain de la Barre, de leur publication incomprise (1673) à leur retour incognito d’Angleterre” (1749-1751)”**

Guyonne Leduc

► **To cite this version:**

Guyonne Leduc. ”De la ’belle question’ à la démarche cartésienne de l’Egalité des deux Sexes: La Spécificité novatrice des idées préfémnistes de Poulain de la Barre, de leur publication incomprise (1673) à leur retour incognito d’Angleterre” (1749-1751)”. Revisiter la ’querelle des femmes’. Discours sur l’égalité / inégalité des sexes, de 1600 à 1750, pp.31-50, 2013. hal-03357420

**HAL Id: hal-03357420**

**<https://hal.science/hal-03357420v1>**

Submitted on 30 Sep 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« DE LA BELLE QUESTION À LA DÉMARCHE CARTÉSIENNE  
DE L'ÉGALITE DES DEUX SEXES :  
LA SPÉCIFICITÉ NOVATRICE DES IDÉES PRÉFÉMINISTES  
DE POULAIN DE LA BARRE,  
DE LEUR PUBLICATION INCOMPRISÉ (1673) À LEUR RETOUR *INCOGNITO*  
D'ANGLETERRE (1749-1751) »

La démarche de Poulain de la Barre n'est plus celle qui fut suivie dans la querelle des femmes, ni sur le fond (arguments généraux, défensifs, répétitifs) ni sur la forme (panégyriques, compilations historiques, dialogues, parodies). Bien que son degré d'innovation lui valût d'être incompris en 1673, son traité *De l'égalité des deux sexes* fit évoluer de manière décisive les stratégies argumentatives de la belle question. Acquis à la philosophie cartésienne, Poulain présenta une thèse divergeant de celles exposées à son époque, qui affirment une inégalité naturelle entre hommes et femmes. À la différence, aussi, des auteurs philogynes masculins, qui rivalisaient de bel esprit plutôt que d'argumentations convaincantes, Poulain fut « probablement », d'après Ruth Perry, « le premier à appliquer le doute systématique de Descartes<sup>1</sup> » au débat social du statut des femmes. Sa spécificité consista à fournir une justification philosophique à ce statut et à intégrer, dans un raisonnement (ce en quoi il se démarque de ses prédécesseurs), un certain nombre d'idées préfémnistes qui circulaient dans son siècle. Il permit ainsi de passer du préfémnisme galant au préfémnisme rationaliste.

*L'Égalité* a, pour objet, les préjugés et, pour illustration, l'infériorité des femmes. Si les idées poulainiennes furent considérées comme trop radicales en France, en revanche, en Angleterre un traducteur estima intéressant, en 1677, de traduire *L'Égalité* par *The Woman as Good as the Man ; or, The Equality of Both Sexes*. L'influence de cette traduction est attestée sur des traités préfémnistes anglais dont deux signés, en 1739-1740, par l'anonyme [Sophia], à l'identité toujours inconnue. Ces traités, entre plagiat et création, furent de circonstance, lors d'une guerre des brochures sur la question des femmes. Les idées de Poulain connurent une nouvelle fortune outre-Manche, en 1758, avec une traduction anonyme et allégée (*Female Rights*

---

<sup>1</sup> Ruth Perry, *The Celebrated Mary Astell : An Early English Feminist*, Chicago, U of Chicago P, 1986, p. 71 : « was probably the first thinker to apply Cartesian skepticism to the question of women ... ».

*Vindicated ; or, The Equality of the Sexes Morally and Physically Proved*), republiée, en 1780, sous le titre *Female Restoration*, preuve du regain d'intérêt suscité par sa démarche.

Par le truchement de la première de ces brochures anglaises, intitulée *Woman Not Inferior to Man*, qui est une réécriture de l'*Égalité*, puis de sa traduction en français dans un essai anonyme publié sous trois titres successifs en 1749-1751, l'*Égalité* revint en France *incognito*. En conséquence, l'étude de cette traduction en français passe par celle de la réécriture anglaise de [Sophia] en 1739, fondée elle-même sur la traduction de l'*Égalité*, réalisée en 1677. La fidélité de cette traduction initiale à la lettre et à l'esprit de l'*Égalité* permet de déceler, dans la réécriture de 1739 et dans sa traduction française de 1749, fidèle, elle aussi, les emprunts ou les distorsions opérés.

Après une brève présentation de Poulain et de la filiation entre les traités envisagés, cette étude propose une analyse précise de la spécificité novatrice du préfémisme de Poulain, puis un examen du processus d'affadissement conceptuel du texte-source.

\*

Titulaire d'un baccalauréat en théologie, Poulain aurait abandonné la scolastique dès 1667 au profit de la philosophie de Descartes, qu'il aurait découverte à l'occasion d'une conférence à Paris, épisode narré dans *L'Éducation des dames*, alors que Stasimaque-Poulain constatait l'inanité de ses études antérieures. Sa déception concernait la théologie scolastique et l'absence de réflexion visant à la connaissance de soi. Le cartésianisme, où la raison et le bon sens s'opposent à l'opinion et à la coutume, explique Stasimaque-Poulain, le fit changer d'opinion sur l'infériorité des femmes : « pendant que j'ay été scholastique, je les ay considerées scholastiquement, c'est-à-dire comme des monstres, & comme estant bien inferieures aux hommes ...<sup>2</sup> ». Dès l'*Égalité*, Poulain remet en question les préjugés et prend, comme exemple, celui de l'inégalité des sexes, dont il veut détecter la cause. Ce sujet justifiera la rédaction de trois traités préfémistes en trois ans : *De l'égalite des deux sexes* (1673), *De L'éducation des dames* (1674) et *De l'excellence des hommes* (1675).

Pendant une dizaine d'années, Poulain aurait enseigné le latin dans un collège parisien. Sans doute pour des raisons économiques<sup>3</sup>, il entra dans les ordres et exerça un ministère de 1680 à 1688, année où se situerait sa conversion au protestantisme<sup>4</sup>. Grappin juge que « le

---

<sup>2</sup> François Poulain de la Barre, *De l'éducation des Dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs. Entretiens*, 1674, éd. Bernard Magné, Toulouse : U de Toulouse le Mirail, 1984, 334. Les références à cette œuvre apparaîtront désormais dans le texte, identifiées par ÉD.

<sup>3</sup> Voir Madeleine Alcover, *Poullain de la Barre : Une Aventure philosophique*, Paris : Biblio 17, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1981, p. 16.

<sup>4</sup> Voir Bernard Magné, « Éducation des femmes et féminisme chez Poullain de la Barre (1647-1723) », *Marseille* (1972) : 126.

rationalisme cartésien [le] portait naturellement<sup>5</sup> » au protestantisme, puisque leur est commun le principe du libre examen<sup>6</sup>.

L'*Égalité* se compose de quatre éléments : une « Préface », deux parties et un « Avertissement ». Selon la « Préface », les « préjugés fondés sur la tradition et l'autorité des savants<sup>7</sup> » doivent faire place à une observation individuelle des faits et à un examen critique qui conduira à une opinion personnelle. Poulain propose de suivre « la règle de vérité<sup>8</sup> », envisage de réfuter deux catégories d'adversaires : « le Vulgaire, et presque tous les Sçavans » (ÉS, p. 10), et expose le but des deux parties du traité : démontrer l'égalité des hommes et des femmes ainsi que la vanité des arguments des lettrés. Dans *De l'éducation des dames*, Poulain « affirme l'origine culturelle de l'inégalité des sexes et voit dans l'éducation la principale cause de l'infériorité des femmes<sup>9</sup> ». Enfin, *De l'excellence des hommes* est, en dépit de son titre, une défense supplémentaire de la thèse originelle de Poulain sur l'égalité des sexes.

L'accueil de ses trois traités ne fut guère enthousiaste<sup>10</sup>. Néanmoins, jusqu'en 1704, l'*Égalité* fut lu et souvent repris sans mention de source<sup>11</sup>. En effet, constate Madeleine Alcover, c'est lors de l'édition de 1690 que le public a réagi à l'œuvre de Poulain, « puis ce fut l'oubli total » jusque vers 1910, « avec une brève résurrection autour de 1750<sup>12</sup> ». Mlle Archambault utilise alors des idées, voire des expressions de Poulain dans son ouvrage *Dissertation sur la question, lequel de l'homme ou de la femme est plus capable de constance ? (1750)*<sup>13</sup>, sans mention de source, à la différence de Dom Joseph Caffiaux qui effectue une cinquantaine d'emprunts pour rédiger la *Défense du beau sexe (1753)*<sup>14</sup>.

Conscient de la nouveauté de sa démarche, Poulain prévoit, dans la Préface, les raisons de l'éventuel échec de ses idées. Dès le paragraphe d'ouverture, il envisage le contresens rapide

---

<sup>5</sup> Henri Grappin, « Notes sur un féministe oublié : Le Cartésien Poulain de la Barre », *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 20 (1913) : 855.

<sup>6</sup> Voir Michel Delon, « Cartésianisme(s) et féminisme(s) », *Europe* 594 (1978) : 80.

<sup>7</sup> M. Alcover, *Poullain de la Barre...*, p. 37.

<sup>8</sup> F. Poulain de la Barre, *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, 1673, Paris, Fayard, 1984, p. 10. Les références à cette œuvre apparaîtront désormais dans le texte, identifiées par ÉS.

<sup>9</sup> B. Magné, « Le Féminisme de Poullain de la Barre. Origine et signification », thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, U de Toulouse, 1964, p. 1.

<sup>10</sup> Voir M. Alcover, *Poullain de la Barre...*, p. 30.

<sup>11</sup> Voir M. Alcover, *Poullain de la Barre...*, p. 33.

<sup>12</sup> M. Alcover, *Poullain de la Barre...*, p. 34.

<sup>13</sup> Voir B. Magné, « Le Féminisme... », p. 367-68.

<sup>14</sup> Voir B. Magné, « Le Féminisme... », p. 371-72.

qui l'assimilerait à l'un des panégyriques habituels<sup>15</sup>, puis il anticipe, pour en désigner l'infondé, la « terreur Panique » des hommes face aux conséquences que pourrait engendrer, chez les femmes, l'audace de son entreprise (12). Les lecteurs n'étaient pas prêts à recevoir une démarche si novatrice, soulignent les chercheurs, dont Linda Timmermans qui puise une illustration de son audace dans le domaine de « la pratique féminine de la théologie<sup>16</sup> » et cite le paragraphe de l'*Égalité* (ÉS, p. 80) où « [i]l va même jusqu'à revendiquer pour elles l'accès à la prêtrise<sup>17</sup> ».

Si ses idées se heurtèrent à une incompréhension en France, en Angleterre, en revanche, Archibald Lovell<sup>18</sup> traduisit l'*Égalité* avec grande fidélité tout en adaptant certains éléments peu familiers au lectorat anglais protestant. Pourquoi une traduction en 1677 ? Peut-être parce que le mariage de Marie avec Guillaume d'Orange a pu relancer des interrogations sur le statut légal des femmes en politique et dans des charges publiques<sup>19</sup>. Or, Poulain plaide pour leur rôle en politique. En outre, avant, pendant et après la Restauration de 1660, les traductions d'ouvrages français furent très en vogue. L'éditeur a donc misé non sur la réputation de Poulain, dont le nom ne figure pas sur la page de titre du traité, mais plutôt sur l'attrait de son origine française qui, elle, y est indiquée (« Written Originally in *French* ... »)<sup>20</sup>.

Pourtant, cette traduction rencontra, elle aussi, un accueil indifférent<sup>21</sup>. Dans le domaine idéologique, Poulain était en avance sur les mentalités, avec son idée de l'égalité entre hommes et femmes, alors que la Réforme la limitait à l'égalité spirituelle. De plus, le contexte socio-culturel de la Restauration se pose en réaction à celui de la guerre civile et de l'Interrègne, période où certaines femmes eurent l'occasion d'assumer des responsabilités inhabituelles aux plans domestique et public. Cette traduction arrive pendant la Restauration qui tend à occulter à la fois la remise en cause des rapports d'autorité et les idées nouvelles qui se sont exprimées sur les relations entre les sexes.

À l'occasion du regain de la querelle des femmes en 1739-1740, l'Angleterre vit resurgir les idées de Poulain de façon anonyme, par l'entremise de trois brochures. En novembre 1739,

<sup>15</sup> Voir « par galanterie ou par amour » (9) repris, en écho, cinq paragraphes avant la fin (« de peur que la pensée que ce seroit un ouvrage de galanterie ne le fasse passer legerement, ou rejeter par les personnes scrupuleuses » [11]).

<sup>16</sup> Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, 1985, Paris, Honoré Champion, « Champion classiques », 2005, p. 774.

<sup>17</sup> L. Timmermans, *L'Accès des femmes...*, p. 775.

<sup>18</sup> *The Woman as Good as the Man ; or, The Equality of Both Sexes*, 1677, trad. « A. L. », éd. et intr. Gerald MacLean, Detroit, Wayne State UP, 1988, p. 15.

<sup>19</sup> Voir éd. G. MacLean, p. 30.

<sup>20</sup> Voir éd. G. MacLean, p. 30.

<sup>21</sup> Voir éd. G. MacLean, p. 32.

[Sophia] publia *Woman Not Inferior to Man*, auquel répliqua, le mois suivant, un contradicteur anonyme, qui s'affiche comme un homme, par *Man Superior to Woman*. Ce traité provoqua, à son tour, la réaction de [Sophia] dans *Woman's Superior Excellence over Man* en 1740. Le débat semble toujours d'actualité en 1751, puisque ces trois brochures furent republiées sous un titre commun, *Beauty's Triumph ; or, The Superiority of the Fair Sex Invincibly Proved*. On ignore si [Sophia] est le masque du même auteur, s'il s'agit bien d'une femme, si le contradicteur est bien un homme ou si les auteurs ne font qu'un; il était alors courant, en effet, dans un jeu rhétorique, d'écrire la thèse et sa réfutation.

En 1739, le contexte politique anglais comporte la menace d'une guerre avec l'Espagne, qui aurait, comme répercussion, un retrait des hommes du marché du travail et du marché du mariage au plan social mais aussi économique, à un moment où beaucoup s'interrogent précisément sur le statut économique, voire sur l'autonomie des femmes célibataires et sur la nécessité de l'instruction féminine<sup>22</sup>. Ainsi l'éducation des femmes, reconnues capables de raison, est au cœur du préfémisme anglais dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La critique des préjugés et les arguments de Poulain en faveur d'activités professionnelles susceptibles d'être exercées par des femmes ont dû constituer un attrait pour [Sophia] et son éditeur.

Une étude comparative prouve que [Sophia] et le contradicteur rédigèrent leurs brochures en ayant sous les yeux la traduction anglaise de l'*Égalité*<sup>23</sup>. *Woman Not Inferior to Man* ne conserve pas la structure de l'argumentation de Poulain. [Sophia] conçoit un canevas en huit chapitres et l'étoffe avec la pensée, voire avec les termes du Français. Ses emprunts peuvent être ponctuels ou suivis (plusieurs pages successives). Les emprunts sélectifs peuvent obéir à une simple association d'idées, qui permet de fusionner des passages où Poulain aborde un même thème, comme à des élaborations plus complexes. [Sophia] témoigne d'une habileté indéniable pour choisir et redistribuer les éléments qu'elle juge adéquats.

Cette brochure occupe une place importante dans l'histoire du préfémisme anglais et s'avère audacieuse par rapport aux idées de Mary Wollstonecraft<sup>24</sup> dans *A Vindication of the Rights of Woman* (1792). Même si sa culture de est étendue, il est difficile de dire si [Sophia] a eu conscience du fondement cartésien du traité de Poulain et ce en raison de l'assimilation des idées de Descartes par Locke puis de la large diffusion des idées du philosophe anglais.

---

<sup>22</sup> Voir G. MacLean, éd., p. 29.

<sup>23</sup> Voir G. Leduc, *Réécritures anglaises au XVIII<sup>e</sup> siècle de l'Égalité des deux sexes (1673) de François Poulain de la Barre : Du politique au polémique*, Paris, L'Harmattan, 2010.

<sup>24</sup> Voir C. A Moore, « The First of the Militants in English Literature », *The Nation* 102.2642 (1916) : 194.

La traduction française anonyme de la réécriture anglaise fut publiée sous des titres variés : *Dissertation dans laquelle on prouve que la femme n'est pas inférieure à l'homme* se présente comme publié à Londres en 1749 ; *La Femme n'est pas inférieure à l'homme. Traduit de l'Anglois* s'affiche aussi comme publié à Londres, en 1750 ; il en est de même, l'année suivante, pour *Le Triomphe des Dames, traduit de l'anglais de Miledi P\*\*\**.

En 1964, Magné note l'influence de Poulain sur *La Femme n'est pas inférieure à l'homme* : « il ne s'agit plus d'inspiration, de ressemblance, mais d'un plagiat pur et simple de l'*Egalité* [...] Ce démarquage est tellement fidèle ... que nous avons pu dresser un tableau des correspondances entre les deux ouvrages<sup>25</sup> ». Suit, en deux colonnes, la mention de vingt-six parallèles. Le traducteur fut identifié comme Philippe-Florent de Puisieux, par Raynal dans les *Nouvelles Littéraires* de janvier 1751<sup>26</sup>. On en attribua également la traduction puis la paternité à Madeleine Darsant de Puisieux. Il fallut attendre 1987 pour que cet ouvrage fût identifié par Camille Garnier comme la traduction fidèle de la première brochure de [Sophia]<sup>27</sup>, *Woman Not Inferior to Man*. Si le terme avait été pertinent à l'époque, il se serait agi d'un cas de plagiat de plagiat. Grâce à [Sophia], à l'identité toujours mystérieuse, et par l'intermédiaire d'une autre traduction anonyme, il est intéressant de noter que les idées de Poulain revinrent en France *via* la Grande-Bretagne.

\*

L'analyse de la spécificité novatrice du préfémisme de Poulain nécessite d'évaluer l'influence de Descartes sur sa démarche. Poulain n'est pas son disciple *stricto sensu*, mais il a trouvé, dans ses œuvres, selon Delon, « les bases théoriques nécessaires à toute son entreprise », c'est-à-dire « le dualisme, le doute, [les] règles de la méthode », le « refus de la tradition et [l']esprit de libre examen<sup>28</sup> ». Poulain s'intéresse peu, en revanche, à d'autres aspects de la réflexion cartésienne, comme la médecine, la métaphysique, la logique et la physique. Le nom de Descartes figure non dans l'*Egalité* mais dans l'*Éducation*.

Au début de l'*Egalité*, Poulain présente les trois étapes de la démarche philosophique : le doute, la volonté d'« acquérir une science solide » (ÉS, p. 9) et la découverte de la vérité. Dans la pratique du doute méthodique, l'individu s'oppose à l'idée d'une autorité excluant le libre examen et se fie à la raison, que Poulain situe en chacun, homme et femme (ÉS, p. 77).

<sup>25</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 368-69.

<sup>26</sup> Voir Camille Garnier, « “La Femme n'est pas inférieure à l'Homme” (1750) : Œuvre de Madeleine Darsant de Puisieux ou simple traduction française ? », *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 7.4 (1987) : 710.

<sup>27</sup> Voir C. Garnier, « “La Femme n'est pas inférieure à l'Homme”... », p. 711-13.

<sup>28</sup> M. Delon, « Cartésianisme(s)... », p. 78, 73.

Pour le recours à la raison, il ne retient que deux des quatre règles cartésiennes<sup>29</sup> : l'évidence (ÉS, p. 12) et l'ordre (ÉD, p. 113). Tels sont, selon Descartes puis selon Poulain, les moyens d'atteindre la vérité accessible à tout esprit rationnel (ÉS, p. 10).

De plus, Poulain rejoint Descartes sur des points de doctrine, dont « la conception de l'homme, la conception de la science et de la morale, problèmes qui tous touchent, de près ou de loin, au féminisme<sup>30</sup> ». Poulain retient la conception cartésienne de l'homme, qui repose sur le dualisme de l'âme et du corps, opposée à celle d'Aristote, fondée sur les tempéraments. D'une part, l'indépendance de la pensée vis-à-vis des conditions physiques de la sexualité permet à Poulain d'énoncer deux titres marginaux successifs : « *L'Esprit n'a point de sexe* » (ÉS, p. 59) et « *L'Esprit agit dans les femmes comme dans les hommes* » (p. 60). D'autre part, l'auteur partage la conception mécaniste de Descartes, où le corps apparaît comme une « machine » (ÉS, p. 74) dont les organes, sauf ceux de la reproduction, sont identiques chez les deux sexes. Par ailleurs, Poulain « reprend les idées de Descartes sur les animaux-machines<sup>31</sup> » et souscrit à l'union de l'âme et du corps<sup>32</sup>. Selon Magné, « c'est [...] de cette union qu'il partira pour étudier comment les conditions matérielles peuvent influencer le développement des individus, voire des sociétés, et l'on peut dès à présent pressentir les liens qui unissent féminisme et cartésianisme, puisque Poulain pourra se prévaloir de cette union corps-âme pour attribuer à des contraintes extérieures une infériorité que l'on estimait naturelle<sup>33</sup> ».

En outre, Poulain adhère à certains points de la définition cartésienne de la science et de la morale. Le titre complet de son deuxième traité, *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs*, expose son intérêt pour ce double aspect pratique. Lui aussi refuse le compartimentage excessif de la science. La connaissance de soi (ÉS, p. 56, 60, 67), y compris celle de son propre corps (p. 59, 61-62), constitue le premier pas vers la connaissance de la vérité (à l'instar de Descartes). D'un côté, Poulain souligne qu'il n'existe qu'une seule méthode pour aborder toutes les matières scientifiques. De l'autre, la substance spirituelle étant de même nature chez les deux sexes, il leur est permis à chacun d'accéder à l'étude des mêmes sciences. Morale et idées en faveur des femmes sont indissociables : la pratique de la vertu suppose l'accès des femmes à la science.

Si Descartes s'en tient aux spéculations métaphysiques et aux recherches scientifiques sans vouloir s'exprimer sur les mœurs et sur la société, Poulain applique sa réflexion à la morale

---

<sup>29</sup> Descartes, « Deuxième partie », p. 46.

<sup>30</sup> Voir B. Magné, « Le Féminisme... », p. 155

<sup>31</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 126.

<sup>32</sup> Voir *Égalité*, p. 65, 74, 88.

<sup>33</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 157-58.



sociale<sup>34</sup>. Magné détecte ce qui lui permet de passer de la « spéculation purement métaphysique » à l'application sociale<sup>35</sup>. Pour lui, « ce qui intéresse Poullain dans la philosophie cartésienne, c'est la possibilité offerte à l'homme de transformer le monde ...<sup>36</sup> ». Si l'inégalité est issue de causes extérieures et non innées, il suffira de les modifier pour en inverser les effets négatifs en effets positifs. D'après l'*Égalité* (p. 106), la clé réside dans l'éducation. Avant Madame de Maintenon, Poulain propose de créer un établissement qui formera des « maistresses » destinées à éduquer les jeunes filles (ÉD, 41).

C'est donc par sa méthode de réflexion que Descartes amène Poulain à la question des femmes. Descartes, en effet, s'est peu exprimé sur la différence des sexes. Hormis par l'écriture du *Discours de la méthode* en langue vernaculaire accessible aux femmes, il ne manifeste pas un intérêt explicite pour l'égalité intellectuelle des deux sexes<sup>37</sup>. Afin de mettre à l'épreuve la méthode cartésienne, Poulain choisit le préjugé le plus éclatant à son sens, à savoir l'inégalité des sexes (ÉS, p. 10). Son innovation est d'avoir introduit un lien entre philosophie et préféminisme<sup>38</sup> qui ne se borne pas à n'être qu'un exemple de la pertinence d'une méthode<sup>39</sup>, mais qui participe d'une problématique plus vaste, celle des inégalités sociales.

L'influence de Descartes se manifeste dans la triple démarche d'examen élaborée par Poulain dans l'*Égalité*, que Magné définit comme « sociologique, historique et matérialiste<sup>40</sup> ». Délaissant l'autorité de l'Histoire au profit de l'observation et de son propre raisonnement, Poulain se livre à une « enquête sociologique<sup>41</sup> », dont il avance des exemples (ÉS, p. 31-32) : lors d'entretiens dirigés, il interroge des femmes sur la philosophie, sur l'anatomie et sur la physique. Son but est de démontrer, écrit Magné, que la société « obéit à des mécanismes et à des lois dont on peut déduire l'égalité des hommes et des femmes [...]»<sup>42</sup>. Sa démarche se double d'une méthode historique : la règle cartésienne qui incite à aller du connu à l'inconnu, du présent au passé et que Poulain applique afin de comprendre le fonctionnement de la société (p. 20). Dégageant la prévalence de la force sur la raison (« la Loy du plus fort » [p. 20]), il émet une « conjecture historique » (p. 21), un panorama de la situation des femmes depuis les sociétés primitives, qui explique comment elles furent exclues des domaines

<sup>34</sup> Voir B. Magné, « Le Féminisme... », p. 199.

<sup>35</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 133.

<sup>36</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 133.

<sup>37</sup> Voir Paul Hoffmann, *La Femme dans la pensée des Lumières*, Paris, Ophrys, 1977, p. 45 et M. Delon, « Cartésianisme(s)... », p. 77.

<sup>38</sup> Voir B. Magné, « Le Féminisme... », p. 120, 186.

<sup>39</sup> Voir B; Magné, « Le Féminisme... », p. 190.

<sup>40</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 204.

<sup>41</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 206.

<sup>42</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 206.

militaire, religieux et intellectuel. De ce panorama, il ressort que l'individu est influencé, avant tout, par des conditions matérielles et non par la nature, ce qui confère un rôle primordial à l'éducation (p. 96, 106) et voit, dans l'ignorance, l'origine de l'inégalité.

Quelle est la spécificité des idées de Poulain par rapport au préféminisme antérieur ? Maclean date des années 1630 l'émergence, en France, de ce qu'il nomme « le nouveau féminisme<sup>43</sup> » qui se substitue aux arguments répétitifs et aux formes mises en œuvre dans la querelle des femmes. Cette tendance se développe, notamment grâce à la préciosité et aux salons qui insistent sur « l'accès au savoir<sup>44</sup> ». Serait ainsi expliqué l'accueil favorable réservé par les précieuses à l'*Égalité*.

La typologie de Linda Timmermans distingue, au XVII<sup>e</sup> siècle, trois catégories de féminisme : le « féminisme apologétique » qui insiste sur la supériorité féminine<sup>45</sup>; le « féminisme religieux » qui a une origine moralisatrice et le « féminisme intellectuel » qu'elle définit comme un « mouvement en faveur de l'accès des femmes au savoir et aux activités de l'esprit<sup>46</sup> » ; certains auteurs, telle Marie de Gournay, s'opposaient à la coutume mais « pas encore aux préjugés des doctes » : « Il appartenait à un féministe cartésien de reconnaître dans le savoir lui-même – le savoir aristotélicien – “une forme de la tradition”<sup>47</sup> ».

Selon Delon, « Descartes en écartant la référence obligée à Aristote lève cet [*sic*] handicap théorique ...<sup>48</sup> ». Poulain s'éloigne, en effet, des panégyriques du féminisme galant dans lequel il redoute d'être cantonné. La « Préface » s'ouvre par un constat sur « la belle question » (ÉS, p. 5) : « Il n'y a rien de plus délicat que de s'expliquer sur les Femmes. Quand un homme parle à leur avantage, l'on s'imagine aussitôt que c'est par galanterie ou par amour » (p. 9). Poulain rejette le genre de la compilation historique, les catalogues de femmes héroïques/fortes et savantes, les catalogues d'exemples tirés de l'histoire sacrée ou profane, car ils ne recensent que « des faits particuliers, en petit nombre<sup>49</sup> ».

Son projet mène à des revendications plus audacieuses que celles de son temps. D'après Poulain, les aptitudes intellectuelles des femmes sont égales à celles des hommes pour exercer des fonctions professionnelles ou politiques au sens large, qui n'exigent pas une grande force

<sup>43</sup> Ian Maclean, *Woman Triumphant : Feminism in French Literature 1610-1652*, Oxford, Oxford UP, 1977, p. 64.

<sup>44</sup> L. Timmermans, *L'Accès des femmes ...*, p. 281.

<sup>45</sup> L. Timmermans, *L'Accès des femmes ...*, p. 272.

<sup>46</sup> L. Timmermans, *L'Accès des femmes ...*, p. 281.

<sup>47</sup> L. Timmermans, *L'Accès des femmes ...*, p. 285.

<sup>48</sup> M. Delon, « Cartésianisme(s)... », p. 77.

<sup>49</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 201.

physique. *L'Éducation* propose un « programme d'enseignement<sup>50</sup> » semblable pour les deux sexes.

\*

La réécriture anglaise et, donc, sa traduction française reprennent des points cartésiens adoptés par Poulain mais il semble que ce soit davantage l'effet du hasard que celui d'une adhésion à un fondement philosophique car d'autres éléments, peut-être jugés trop abstraits pour le lectorat, ne sont pas retenus.

*L'Égalité* et son adaptation (ci-après désignée comme la brochure) poursuivent un objectif commun : combattre le préjugé de l'infériorité des femmes. *L'Égalité* a pour projet de démontrer l'efficacité du doute systématique en vue de combattre les préjugés relayés par la coutume avec, pour illustration, celui de l'infériorité des femmes. La brochure, *a contrario*, s'inscrit dans une optique militante de la défense des femmes.

Le plan des œuvres est différent. Celui de Poulain est binaire : démontrer l'égalité des hommes et des femmes ainsi que la vanité des arguments des lettrés. La brochure présente trois éléments prioritaires à envisager : « examinons par ordre quelles sont les idées générales que les hommes ont conçues de notre Sexe, sur quel fondement ils ont élevé leurs opinions, & quels sont pour nous & pour eux-mêmes les effets du traitement que nous avons reçu en conséquence de leur opinion présente<sup>51</sup> ». Objet, causes et conséquences seront donc abordés. La méthode annoncée par Poulain consistera à recourir à « la règle de la vérité » (ÉS, 10), précisant plus loin les critères de « clarté » et d'« évidence » (p. 12), repris dans la brochure (F, p. 22). La différence de démarche est évidente : l'objectif de Poulain est plus ambitieux et ses idées préféministes ne constituent pas un but mais une « étape<sup>52</sup> ». En revanche, la brochure a une visée limitée et opportuniste. Si elle transmet de nombreuses idées novatrices qui sont celles de Poulain, son parti pris la discrédite.

Afin de juger si la réécriture traduite est cartésienne ou non, quelques points de la démarche de Descartes, adoptés par Poulain, sont à examiner. La brochure ne propose aucune réflexion sur le doute et n'insère pas de définition de la raison. Quand Poulain évoque l'identité de l'union de l'âme et du corps chez les deux sexes (ÉS, p. 60), la brochure adhère à cette conception (F, p. 53). L'idée que la différence des sexes ne concerne que la reproduction et non l'esprit (ÉS, p. 59) est aussi reprise dans la brochure (F, p. 52). La brochure intègre aussi

---

<sup>50</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 240.

<sup>51</sup> *La Femme n'est pas inférieure à l'homme, traduit de l'Anglois*, Paris, 1750, p. 22-23. Les références à cette œuvre apparaîtront désormais dans le texte, identifiées par le signe F.

<sup>52</sup> Voir B. Magné, « Le Féminisme... », p. 261-62.

l'identité du cerveau, des organes et des cinq sens dans les deux sexes (ÉS, p. 60-61, F, p. 53-54).

Elle fait siennes des idées de Poulain non issues de Descartes mais qui s'inspirent de sa démarche. Quand Poulain rejette l'argument de la force physique comme non pertinent pour expliquer l'ascendant des hommes sur les femmes (ÉS, p. 92), la brochure le suit (F, p. 117), mais, comme elle ne reprend pas la « conjecture historique » (ÉS, p. 21) où Poulain explique l'injustice entre les deux sexes par le constat de la loi du plus fort, on ignore si l'argument, qui procède d'un raisonnement plus large, a été saisi dans toute sa portée.

En dépit d'une adhésion ponctuelle, la brochure ne se conforme pas à une démarche cartésienne pour deux motifs majeurs. D'une part, comme elle emprunte la pensée, voire la voix d'un autre, [Sophia] ne pense pas par elle-même et limite son autonomie de réflexion qui consiste à redistribuer les arguments d'autrui. D'autre part, pétrie de parti pris, elle recourt à la polémique, où la passion remplace l'argumentation, et s'éloigne du raisonnement cartésien, ce qui discrédite son propos. L'insertion répétée de termes spécifiques au raisonnement de Poulain, tels « preuve », « prouver » et « enquête », vise sans doute à compenser la dimension polémique qui peut cacher la faiblesse des arguments ou même leur absence. La traduction française ajoute encore trois occurrences : « prouver » (F, p. 56), « prouvé » (p. 126) et « prouve » (p. 128).

La brochure passe sous silence certains domaines, dont le corps, la philosophie et la théologie. Concernant le corps, elle (F, p. 55-56) n'emprunte ni la brève mention poulainienne de deux des quatre tempéraments et de la différence de température chez les hommes et les femmes (ÉS, p. 75), ni la théorie des tempéraments et des quatre humeurs (p. 93). Son silence sur la température n'est pas systématique puisqu'elle intègre la référence qu'y fait la traduction de Poulain<sup>53</sup>, qui laisse supposer une température plus élevée chez les femmes, en contradiction avec la typologie traditionnelle. [Sophia] procède à un calque sans rien noter d'inhabituel<sup>54</sup>. La traduction française omet la température (F, p. 56)<sup>55</sup>, faisant disparaître le contresens dû,

---

<sup>53</sup> F. Poulain de la Barre, *The Woman as Good as the Man ; or, The Equality of Both Sexes. Written Originally in French, and Translated into English by A. L.*, London, 1677, p. 107-08. Les références à cette œuvre apparaîtront désormais dans le texte, identifiées par P.

<sup>54</sup> [Sophia], *Woman Not Inferior to Man*, 1739, London, Bentham P, 1975, p. 24 : « Now it is too well known to need any support, that the organs in our sex are of a much finer, and more delicate temperature than in theirs [...] ».

<sup>55</sup> « Or, il n'est pas besoin de se mettre en frais pour prouver que nos organes sont bien plus fins & délicats que ceux des hommes ».

en 1677, à la traduction de « temperamment » (ÉS, p. 71)<sup>56</sup> par l'anglais « temperature<sup>57</sup> », et se rapproche ainsi de l'original français.

La brochure n'emprunte pas aux trois paragraphes associés à l'alinéa où Poulain évoque la capacité des femmes à regarder ou à réaliser des dissections de corps humains afin de bien connaître leur propre corps, puis le fonctionnement de la respiration (ÉS, p. 61). On note l'effacement de la nourriture du corps (p. 87-88) puis de l'expulsion des excréments (88) et des menstrues (p. 17). La réticence s'étend aussi au domaine de la sexualité. À propos du rôle des femmes au début de la vie, la brochure désigne deux étapes (« faire des enfants, & les nourrir » [F, p. 24]), à l'exclusion de la conception et de la grossesse, évoquées en termes neutres par Poulain (ÉS, p. 90). La brochure s'en tient à l'aspect extérieur du corps sans s'intéresser au fonctionnement physiologique.

À l'autre extrémité de l'échelle concret-abstrait, la brochure évacue les réflexions à teneur philosophique sur la distinction cartésienne de l'âme et du corps (ÉS, p. 32, F, p. 98-99) ; elle ne reprend aucune des trois mentions abstraites de leur union (ÉS, p. 65, 74, 88). Or, par ce silence, la brochure se prive d'un aspect du lien qui conduit Poulain du cartésianisme au féminisme, selon Magné, déjà cité<sup>58</sup>. Lorsque la brochure aborde un point de théologie, elle est plus hypothétique que son inspirateur. Dans un paragraphe sur la représentation de Dieu, elle remplace un indicatif (« pas une ne s'est avisée de me dire [...] » [P, p. 31]) par un conditionnel (« il ne nous entreroit jamais dans la tête de la représenter [...] » [F, p. 97]), puis un indicatif (« Elles disoient [...] qu'elles concevoient qu'il y a un Dieu » [P, p. 31]) par un modal (« Nous concevons qu'il doit y avoir un Dieu » (F, p. 98). La nature des omissions amène à constater que la brochure témoigne d'une forme d'esprit moins abstraite que celle de Poulain.

L'étude de leurs arguments permet de mesurer l'innovation respective des auteurs. La virulence verbale de la brochure se double d'une timidité conceptuelle, car son auteur n'a pas compris le substrat philosophique de l'*Égalité*. L'audace de la pensée de Poulain consiste à se placer dans une perspective plus large sur les inégalités, qui relève d'un « discours politique »<sup>59</sup> : il s'élève contre ce qui n'est pas fondé en raison, dont le pouvoir des hommes sur les femmes (inégalités entre les sexes), celui des hommes sur d'autres hommes (inégalités

<sup>56</sup> « ainsi le beau Sexe estant d'un temperamment plus delicat que le nostre, ne manqueroit pas de l'égalier au moins, s'il s'appliquoit à l'étude ».

<sup>57</sup> F. Poulain de la Barre, *The Woman as Good as the Man ...*, p. 107 : « So, the lovely Sex, being of a Temperature more Fine and delicate than ours [...] ».

<sup>58</sup> B. Magné, « Le Féminisme... », p. 157-58.

<sup>59</sup> B. Magné, « Éducation des femmes et féminisme », p. 123.

entre les rangs) et celui du monarque de droit divin sur ses sujets. Cette dynamique de pensée est absente de la brochure.

Poulain part de l'inégalité des sexes pour dénoncer d'autres inégalités acquises : « l'inégalité des biens et des conditions fait juger à beaucoup de gens que les hommes ne sont point égaux entre eux » (ÉDS, p 16). [Sophia], moins concise, reprend l'idée dans un passage influencé par Poulain : « The very inequality of stations, which constraint, and confusion have introduced among *Men*, has deceived multitudes of them into a notion that the same inequality is in *Men* themselves<sup>60</sup> ». La traduction française fait un contresens sur « station » traduit non par « condition » ou par « rang » mais par « demeures » : « Il n'y a pas meme jusqu'à la difference des demeures que la contrainte & la confusion ont introduites [*sic*] parmi les hommes, qui n'ait trompé la multitude, & ne lui ait fait croire que la même inégalité subsistoit aussi entre les hommes » (F, p. 14).

Lorsque, comme exemple, il envisage que le choix d'un métier est dicté, non par la capacité ou par le mérite individuel, mais par la tradition familiale (p. 27), cet élément ne se retrouve pas dans la brochure qui gomme la dimension subversive de l'égalité naturelle et de la relativité des rangs. Magné conclut : « Poullain de la Barre oppose déjà aux droits de la naissance les revendications du mérite personnel [...]»<sup>61</sup> ». Dans un esprit tout aussi subversif, Poulain réfute le principe de la monarchie de droit divin dans l'*Excellence*<sup>62</sup>. Dès l'*Égalité*, il utilise le vocable « contrat » (p. 66). La brochure, non intéressée par la dimension politique, néglige ce passage qui examine les origines de la société civile. L'autorité légitimée par la raison<sup>63</sup> correspond à un consentement. On en trouve un écho dans la brochure qui recourt à la métaphore du tribunal de la raison, avec la vérité pour témoin, en vue de s'interroger sur le bien-fondé de l'infériorité des femmes. Selon le verdict, ou bien elles accepteront de reconnaître leur soumission (F, p. 21), équivalant à un consentement, ou bien l'autorité masculine sera déclarée « usurpation injuste » (F, p. 21) ; les plaignantes demanderont alors le rétablissement de l'égalité naturelle originelle (« en nous restituant dans l'état d'égalité où la Nature nous avoit placées autrefois » [F, p. 21]).

Pour Christine Fauré, « l'apport philosophique de Poullain se situait dans le champ des théories du droit naturel [...]»<sup>64</sup>. La dépendance des femmes est un exemple d'une dépendance plus générale des individus face à l'autorité. Par sa référence aux droits naturels, Poulain met

<sup>60</sup> [Sophia], *Woman Not Inferior to Man*, p. 6.

<sup>61</sup> B. Magné, « Éducation des femmes et féminisme », p. 123.

<sup>62</sup> F. Poulain de la Barre, *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, Paris, 1675, p. 42, 122.

<sup>63</sup> Voir la fin de l'« Avertissement » de l'*Égalité* : « on ne reconnoist point icy d'autre Autorité, que celle de la raison et du bon Sens » (ÉS, p. 7).

<sup>64</sup> Christine Fauré, « Poullain de la Barre, sociologue et libre penseur », *Corpus* 1 (1985) : 45.

en question l'organisation politique (absolutisme) et la structure sociale. Magné résume ainsi la cohérence de sa pensée : « de l'éducation féminine au rappel des devoirs du souverain envers son peuple c'est le même souci de liberté individuelle qui a guidé Poullain de la Barre<sup>65</sup> ».

\*

La brochure française de 1749, dont l'étude passe par celle de l'adaptation anglaise de 1739, gagne en esprit polémique mais perd en substrat philosophique cartésien. En outre, elle est expurgée de la dimension subversive initiale liée aux notions de droit naturel, d'égalité naturelle et de relativité des rangs. Ces éléments permettent de conclure à l'opportuniste de la réécriture puis de sa traduction, pour une opération ponctuelle, voire commerciale, plus qu'à leur adhésion à la démarche cartésienne de Poulain.

En rendant la raison égale par nature chez tous les individus et en s'appuyant sur le dualisme, le rationalisme cartésien a joué un rôle crucial sur la réflexion des préféministes. La spécificité de Poulain consiste à avoir su organiser des idées qui circulaient à l'époque, en leur conférant un fondement philosophique, celui du cartésianisme qu'il applique à la question des femmes. Il est animé d'une ambition pour les femmes qui dépasse celle des traités antérieurs lorsqu'il revendique, pour elles, l'accès à l'éducation et à des fonctions dans la société, demande reprise par la brochure.

Dans l'*Éducation*, Stasimaque-Poulain suggère des réformes dans les domaines religieux (empêcher « que l'on ne mist les filles en Religion, malgré elles » [ÉD, p. 6]), juridique (limiter « l'autorité maritale » [p. 6] avec établissement d'un conseil « my-party d'hommes et de femmes » [p. 6]), pédagogique (créer un enseignement féminin grâce à des « maistresses instruites » [p. 41]). Delon insiste sur la nouveauté de telles idées : « Pour trouver la suite d'un tel programme, il faudra attendre la Révolution française [...] <sup>66</sup> ». Poulain est donc un homme qui a joué un rôle historique dans l'émancipation intellectuelle des femmes sur le chemin de l'égalité des sexes.

## BIBLIOGRAPHIE

*Dissertation dans laquelle on prouve que la femme n'est pas inférieure à l'homme*, Londres, 1749.

---

<sup>65</sup> B. Magné, « Éducation des femmes et féminisme », p. 123.

<sup>66</sup> M. Delon, « Cartésianisme(s)... », p. 81.

*Female Restoration by a Moral and Physical Vindication of Female Talents ... By a Lady*, London, 1780.

*Female Rights Vindicated ; or, The Equality of the Sexes Morally and Physically Proved. By a Lady*, London, 1758.

*La Femme n'est pas inférieure à l'homme, traduit de l'Anglois*, Londres, 1750.

*Le Triomphe des Dames, traduit de l'anglais de Miledi P\*\*\**, Londres, 1751.

*Man Superior to Woman ; or, A Vindication of Man's Natural Right of Sovereign Authority over the Woman ... By a Gentleman*, London, 1739.

Poullain de la Barre, François, *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*, 1673, Paris, Fayard, 1984.

---. *The Woman as Good as the Man ; or, The Equality of Both Sexes. Written Originally in French, and Translated into English by A. L.*, London, 1677.

---. *The Woman as Good as the Man ; or, The Equality of Both sexes*, 1677, trad. « A. L. », éd. et intr. Gerald M. MacLean, Detroit, Wayne State UP, 1988.

---. *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs. Entretiens*, 1674, éd. Bernard Magné, Toulouse, U de Toulouse le Mirail, 1984.

---. *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, Paris, 1675.

[Sophia], *Woman Not Inferior to Man ; or, A Short and Modest Vindication of the Natural Rights of the FAIR-SEX to a Perfect Equality of Power, Dignity, and Esteem, with the Men*, 1739, London, Bentham P, 1975.

---. *Woman's Superior Excellence over Man ; or, A Reply to the Author of a Late Treatise, Entitled Man Superior to Woman ... By Sophia, a Person of Quality. Author of Woman Not Inferior to Man*, London, 1740.

Alcover, Madeleine, *Poullain de la Barre : Une Aventure philosophique*, Paris, Biblio 17, Papers on French Seventeenth-Century Literature, 1981.

Delon, Michel, « Cartésianisme(s) et féminisme(s) », *Europe* 594 (1978) : 73-86.

Fauré, Christine, « Poullain de la Barre, sociologue et libre penseur », *Corpus* 1 (1985) : 43-51.

Garnier, Camille, « 'La Femme n'est pas inférieure à l'Homme' (1750) : Œuvre de Madeleine Darsant de Puisieux ou simple traduction française ? », *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 7.4 (1987) : 711-13.



- Grappin, Henri, « Notes sur un féministe oublié : Le Cartésien Poulain de la Barre », *Revue d'Histoire Littéraire de la France* 20 (1913) : 852-67.
- Hoffmann, Paul, *La Femme dans la pensée des Lumières*, Paris, Ophrys, 1977.
- Leduc, Guyonne, *Réécritures anglaises au XVIII<sup>e</sup> siècle de l'Égalité des deux sexes (1673) de François Poulain de la Barre : Du politique au polémique*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- Maclean, Ian, *Woman Triumphant : Feminism in French literature, 1610-1652*, Oxford, Clarendon, 1977.
- Magné, Bernard, « Le Féminisme de Poullain de la Barre. Origine et signification », thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, U de Toulouse, 1964.
- . « Éducation des femmes et féminisme chez Poullain de la Barre (1647-1723) », *Marseille* (1972) : 117-27.
- Moore, C. A., « The First of the Militants in English Literature », *The Nation* 102.2642 (1916) : 194-96.
- Perry, Ruth, *The Celebrated Mary Astell : An Early English Feminist*, Chicago, U of Chicago P, 1986.
- Stuurman, Siep, *François Poulain de la Barre and the Invention of Modern Equality*, Harvard, Harvard UP, 2004.
- Timmermans, Linda, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime. Un Débat d'idées de Saint François de Sales à la marquise de Lambert*, 1985, Paris, Honoré Champion, « Champion classiques », 2005.
- Alcover, Madeleine :
- Archambault, Mlle :
- Caffiaux, Philippe Joseph
- Darsant de Puisieux, Madeleine :
- Delon, Michel :
- Fauré, Christine :
- Garnier, Camille :
- Gournay, Marie Le Jars de :
- Grappin, Henri :
- Hoffmann, Paul :
- Leduc, Guyonne :
- Lovell, Archibald :
- MacLean, Gerald M. :
- Maclean, Ian :
- Magné, Bernard :
- Moore, C. A. :
- Perry, Ruth :

Poulain de la Barre, François :

Puisieux, Philippe-Florent de :

[Sophia] :

Stuurman, Siep :

Timmermans, Linda :